

Madame la Directrice, mesdames, messieurs les membres de la FSSSCTD,

En cette presque fin d'année, l'heure est au bilan. Au regard du Registre de Santé et de Sécurité au travail, 217 déclarations ont été inscrites depuis la rentrée de septembre 2023, soit plus d'une déclaration par jour, sur les 155 jours d'école possible. La situation dans le département ne semble pas s'améliorer puisque de nombreux collègues notamment directeurs ne sont pas remplacés en cette fin d'année. Malgré une démographie scolaire en baisse, nous espérons que la carte scolaire de cette année n'amplifiera pas le phénomène de mal être chez les enseignants vosgiens du premier degré principalement.

En parallèle, la Cfdt se réjouit qu'un groupe de travail sur les enfants EBEP se mette en place, afin d'apporter une aide aux collègues et aux élèves notamment pour ceux présentant un trouble envahissant du comportement. En effet, les problématiques comportementales d'élèves sont de plus en plus nombreuses au sein des classes et fragilisent le quotidien des personnels. Des protocoles sont parfois réalisés par les équipes éducatives, il pourrait être intéressant de s'en emparer, d'en créer de nouveaux et de les partager à l'ensemble des collègues du département afin que chacun sache quelle conduite tenir en cas de crise suivant les particularités de l'élève.

Aussi nous le savions déjà, le regard de la société sur l'école manque de confiance. Le comportement de certains parents vis-à-vis des enseignants le confirme puisqu'encore récemment des collègues ont été agressés verbalement à la grille de leur école ou même par téléphone. C'est la définition de l'éducation qui semble problématique : par exemple, la notion de punition ne fait pas l'unanimité et semble être parfois considérée comme un délit. Comment dès lors se faire respecter de ses élèves si aucune action d'autorité n'est tolérée de la part de l'opinion publique ?

De nouvelles problématiques apparaissent ces derniers temps, liés aux relations hiérarchiques. Dans le secondaire, certains collègues se sentent désavoués par leur chef d'établissement. Par exemple des cas de sanctions annoncées par le professeur et qui au final sont annulées par le proviseur ont été rapportés. Dans un tel contexte, comment un enseignant peut encore être légitime vis-à-vis de ses élèves ? Ce manque de confiance envers les collègues chevronnés risque de mettre en difficulté le fonctionnement de certains établissements. Le manque de soutien de la hiérarchie est également visible dans les services de jeunesse et sport où le dialogue social semble être rompu et où les informations ne semblent pas être transmises aux agents concernés. Les prises de décisions semblent être unilatérales, sans concertation collective.

Aussi, même si les situations ne sont pas toujours remontées aux IEN, certains directeurs d'écoles ont une surcharge de travail qui ne fait que croître. Les écoles dont la capacité d'accueil s'approche de celle d'un collège ne bénéficie pas d'aide administrative. Comment cela est-il possible, dans un contexte où les tâches administratives se multiplient ? Les directeurs, accaparés par ces tâches, n'ont plus le temps pour échanger avec les collègues et les parents. Le climat scolaire s'en trouve fortement dégradé.

La Cfdt continue à s'opposer à la mise en place des nouveaux programmes proposés pour les cycles 1, 2 et 3. Ces programmes sont un obstacle à la liberté pédagogique et au regard expert que peut porter chaque enseignant sur ses élèves. La Cfdt a toujours soutenu la liberté de penser, l'ouverture d'esprit et a toujours souhaité développer l'esprit critique. La mise en place de ces programmes relève d'une vision unique, conformiste et restrictive du développement de l'enfant.

Dans le secondaire, le choc des savoirs, pourtant dénoncé par l'ensemble des organisations syndicales, est imposé de force. C'est un mépris affiché du gouvernement : mépris envers les directions d'établissement qui doivent s'adapter en un laps de temps restreint, sans moyen supplémentaire voire avec des moyens réduits. Mépris envers les enseignants, qui travaillent efficacement avec des groupes hétérogènes, et formés à la différenciation pédagogique. Mépris enfin envers les élèves, notamment les plus en difficulté, qui seront stigmatisés dans les groupes « entre guillemets de nul ».

Enfin, la lecture des sujets zéro prévus pour le concours du professorat des écoles interroge. Des QCM de niveau de fin de collège ? Cela ne répond pas aux enjeux du métier d'enseignant, fonctionnaire de catégorie A.

Pour finir, les résultats des élections européennes et l'annonce de la dissolution de l'Assemblée Nationale ne peut qu'inquiéter quant à l'avenir et à l'orientation de nos futurs citoyens.

Merci pour votre écoute